



# MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

## Délibération du Conseil Municipal N°2021-043 TARIFS DROITS DE PLACE ET LOCATION SALLES COMMUNALES

Séance du : 14 Avril 2021

Date de convocation : 07 Avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze-avril, à dix-sept heure trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 11

Nombre de votes : 11

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, ONOL LANG Per, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : FERRIER Nathalie à JACOB Roland

Absent : FERRIER Nathalie

Secrétaire de séance élu : SIONNET Philippe

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire propose de revoir les tarifs des droits de places et de location des salles communales, il propose les tarifs suivants, examinés en commission :

#### Droits de place domaine public :

- Bars, restaurants, commerces :	10 € le m2
- Manèges, marionnettistes :	30 € par jour
- Camions exposition vente :	15 € par jour
- Brocantes moins de 50 exposants :	80 € par jour
- Expositions diverses :	5 € le m2
- Marché forfait année :	100 €
- Marché journée étal moins de 3 m :	10 €
- Animation « la gravarelle »	Gratuit

#### Salle des fêtes :

- Bal associations extérieures :	150 €
- Bal associations locales :	35 €
	Gratuit si local propre
- Mariages :	150 € par jour
- Derby de la Meije :	100 €
- Festivité été Association Messiaen :	100 €
- Festivité Swallomania :	100 €
- Animations diverses associations canton :	35 €
- Anniversaires :	80 €
- Réunion association locale	Gratuit si local propre

- Séminaires par jour : 350 €  
150 € si logé hôtel local
- Séminaires par jour supplémentaire : 35 €
- Cinéma, une séance : 50 €
- Cinéma, deux séances : 80 €

Salles diverses :

- École des Terrasses : 50 € par jour  
30 € la demi-journée  
Gratuit si social, médical, bien être
- Salle de la mairie : 50 € par jour  
30 € la demi-journée  
Gratuit si social, médical, bien être
- Caution salles diverses : 400 €

Matériel :

- Barnums : 30€ l'un 50€ les deux
- Petite Sono : 30 €
- Caution : 200 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, donne son accord pour ces nouveaux tarifs, applicables à compter de ce jour.

## VOTE

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Pour : 10

Fait en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PICDate dépôt Préfecture :  
Date affichage :